



- LA
DRO
ME -

LE DÉPARTEMENT

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

SOMMAIRE

ÉDITO

P03

DÉVELOPPEMENT DURABLE

P04

LA DRÔME EN CHIFFRES

P05

COMMENT LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES CONTRIBUENT- ELLES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ?

P06

OÙ EN EST-ON DANS LA DRÔME ?

P09

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTÉGRÉ DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

P10

Parmi les nouvelles actions 2020

P12

ET TOUJOURS

P18

ÉDITO

Se préoccuper des grandes transitions, investir dans un développement durable qui profite à tous relève de la responsabilité collective et citoyenne. Un objectif dont le Département de la Drôme s'est emparé avec résolution.

L'accélération des changements, notamment climatiques et écologiques, nous a incités, nous aussi, à aller plus vite et plus loin. D'où la décision d'investir plus pour le développement du photovoltaïque sur les bâtiments départementaux, la lutte contre le gaspillage énergétique, la valorisation de la filière bois locale. Notre ambition est d'atteindre 40 % d'énergie renouvelable en 2022. Véritable levier économique, le développement durable est une source d'activité, d'emplois et d'innovation pour les territoires à laquelle participent nos chantiers.

Le développement durable c'est aussi veiller au bien-être de tous : en équipant les Ehpad de supports numériques afin que les résidents gardent le contact avec leur famille en cas d'empêchement des visites, en associant les collégiens à l'aménagement de leur établissement scolaire, en favorisant l'agriculture locale et les circuits courts, en donnant plus de place aux mobilités douces... nous œuvrons pour un territoire apaisé où il fait bon vivre et travailler ensemble. C'est l'ambition du Département pour la Drôme d'aujourd'hui et de demain.

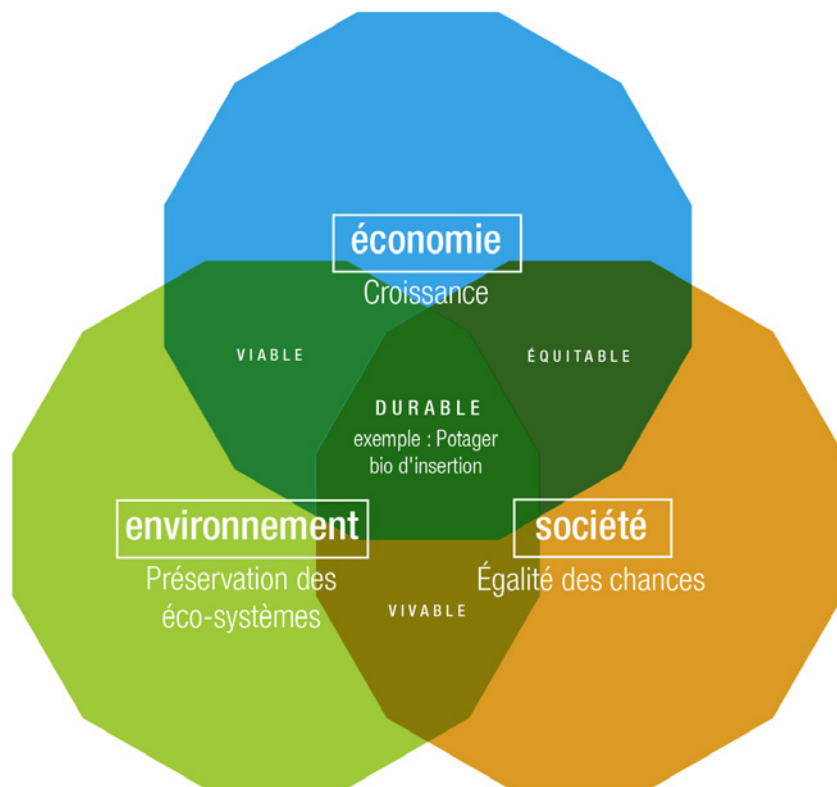


Marie-Pierre MOUTON

Présidente du Département de la Drôme

Développement durable

Le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation des écosystèmes, et d'établir un lien positif entre ces trois sphères.



Un rapport annuel...

POURQUOI ?

Pour rendre compte de l'action du Département en faveur du développement durable et progresser.

QUAND ?

Un rapport est rédigé chaque année. Il est présenté à l'Assemblée départementale, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires.

La Drôme en chiffres

6 530 km² de superficie

364 communes

8,8 % de surfaces artificialisées

9 sites classés espaces naturels sensibles départementaux (6 000 ha)

21 sites d'espaces naturels sensibles appartenant aux collectivités locales (1 250 ha)

51 % du département est boisé

24 % de la SAU (surface agricole utile) des exploitations est bio

4 200 km de routes départementales

511 500 habitants

5 500 naissances en 2019

148 200 jeunes de moins de 25 ans (29 % de la population)

10 000 étudiants en Drôme

25 900 collégiens

21 % des Drômois ont 65 ans ou plus

226 900 ménages

272 500 logements, dont 8,7 % de logements sociaux

211 000 emplois (salariés et non salariés)

51 100 demandeurs d'emploi en septembre 2019

20 100€ de revenu médian

47,7 % des ménages fiscaux imposés

125 700 licences sportives

12 100 allocataires du RSA (31/12/2019)

Budget 2020 du Conseil départemental : **789,3 millions d'euros**

Sources : Insee, Agreste, ADUDA, Académie de Grenoble, DRJSCS Auvergne Rhône-Alpes, CAF-MSA, Insee, services du Département.

Comment les politiques départementales contribuent-elles au développement durable du territoire ?



Gestion de l'eau

- eau de qualité et milieux aquatiques préservés
- gestion équilibrée et concertée de la ressource



Bâtiments et sites départementaux

- diminution des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre



Ressources humaines

- actions en faveur de la santé du personnel, de la prévention et du bien-être au travail



Routes

- réduction de l'impact environnemental de la route lors de la conception, de l'entretien et de son exploitation



La Drôme Laboratoire

- une mission de service public dans les domaines de santé publique (eau, environnement) et de santé animale
- une plate-forme analytique performante de proximité, garante d'une capacité de réaction en cas d'urgence ou de crise



Jeunesse

- soutien à l'insertion des jeunes en précarité
- accès à des pratiques sportives et culturelles



Santé

- la prévention comme outil d'amélioration et de maintien du bon état de santé des populations



Protection maternelle et infantile

- prévention et accompagnement médico-social des familles
- soutien à la parentalité, pour éviter les difficultés parents-enfants



Éducation et enseignement supérieur

- accès à l'éducation pour tous : écoliers, collégiens, étudiants
- actions éducatives autour des thèmes de la santé publique, de la citoyenneté, de l'environnement
- participation des usagers adultes (équipe de direction, enseignants, agents départementaux et parents) et des collégiens aux aménagements des espaces
- produits de qualité (bio, circuits courts et de saison) dans les restaurants des collèges



Agriculture

- productions d'excellence et locales soutenues dans la Drôme



Économie

- innovation et performance des filières drômoises soutenues et accompagnées



Habitat logement

- lutte contre l'habitat indigne et le « mal logement »
- factures énergétiques réduites et situations de précarité énergétique en diminution
- soutien aux OPH pour la construction et la rénovation du parc de logements sociaux



Personnes âgées et handicapées

- soutien aux aidants familiaux des personnes en perte d'autonomie, âgées ou handicapées
- aide à l'investissement pour les structures accueillant les personnes âgées, avec une bonification pour les projets de domotisation, construction innovante, mutualisation de locaux, ouverture sur l'extérieur
- soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile pour améliorer la qualité de service et réduire le reste à charge des personnes âgées et handicapées



Transport

- soutien aux covoiturage et modes doux comme alternatives à l'autosolisme
- intégration scolaire des élèves handicapés via des transports adaptés



Protection de l'enfance

- mesures d'accompagnement à domicile pour soutenir le rôle éducatif des parents
- permettre au jeune relevant de l'aide sociale à l'enfance de grandir dans un cadre de vie familial



Environnement

- maîtrise de l'énergie et promotion du renouvelable
- préservation de la biodiversité du territoire, accès aux espaces naturels



Action sociale et insertion

- insertion durable des bénéficiaires du revenu de solidarité active dès la première année d'entrée dans le dispositif
- clauses d'insertion dans les marchés publics lorsque le Département est maître d'ouvrage
- offre médico-sociale de proximité



Aides aux collectivités et aux territoires

- principe de solidarité territoriale avec les petites communes drômoises et l'arrière pays
- soutien à l'activité économique du territoire et développement d'expérimentations



Numérique

- accès au numérique sur l'ensemble du territoire et développement des usages



Culture, lecture, publique, châteaux

- emploi culturel et son impact sur le développement local, le tourisme, la cohésion sociale
- accès à la culture pour tous



Tourisme et montagne

- des stations drômoises limitant leur impact sur l'environnement
- accès facilité aux stations en période hivernale



Bois

- pour une filière bois locale durable (un matériau de construction, une source d'énergie renouvelable) soutenant l'activité économique et l'emploi dans les territoires ruraux



Administration générale et finance

- développement durable dans les marchés publics
- gestion durable des finances du Département pour répondre à ses missions de service public
- dématérialisation des procédures



Sport

- accès maîtrisé aux espaces naturels, attrait touristique des territoires drômois via des pratiques de sports de nature

Où en est-on dans la Drôme ?

La démarche développement durable du Département de la Drôme, initiée en 2005, s'inscrit progressivement dans chacune de ses politiques, autour de 6 objectifs :

- construire une économie responsable et solidaire,
- faire évoluer nos comportements,
- renforcer les solidarités,
- améliorer notre qualité de vie,
- préserver la santé,
- protéger et valoriser notre environnement.

Des résultats importants et positifs ont été mesurés en ce sens depuis 2005.

Les politiques publiques mises en œuvre par le Département contribuent aux enjeux du développement durable.

Les services sont aujourd'hui largement sensibilisés et l'intégration des finalités liées au développement durable dans les projets et politiques se fait de manière autonome.

Le développement durable intégré dans les politiques départementales

Les projets majeurs menés par le Département sont identifiés et font l'objet d'un suivi périodique interne.

Cette rubrique en propose une présentation succincte et donne un aperçu de la contribution de chaque projet aux cinq finalités du développement durable inscrites dans la stratégie nationale française, et transversales aux trois piliers de l'environnement, du social et de l'économie.



DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Favoriser des modes de production et de consommation limitant les risques pour l'environnement et les impacts sociaux négatifs (productions locales, emploi local, économie solidaire, déchets, comportements, ressources naturelles, innovation, etc.).



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Lutter contre la pauvreté et les formes d'exclusion sociales, territoriales ou générationnelles (logement et foncier, emploi, accès aux soins, aux droits, à la justice, cadre de vie, risques naturels et technologiques, accès au territoire, aux services urbains, rénovation urbaine, revitalisation rurale, etc.).



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS PAR LA RÉPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX

Permettre à chacun de pouvoir accéder à des biens et services essentiels (santé, eau, nourriture, éducation et logement) dans un environnement sain.

Favoriser la transmission des savoirs, la participation citoyenne, l'expression des passions (culture, loisirs, sports).



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique, modifier nos comportements (espaces naturels, forêts, agriculture durable, urbanisation, pollution des milieux, déchets, milieux aquatiques, eau, etc.).



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les impacts sur l'environnement, l'économie, les services essentiels (consommations d'énergies renouvelable, urbanisme, comportements, transports, bâtiments, eau, santé, tourisme, production, agriculture, etc.).

COMMENT LIRE LE CARACTÈRE DURABLE DES PROJETS STRATÉGIQUES

Un pictogramme est associé à chacune des cinq finalités. Lorsque ce pictogramme apparaît auprès d'un projet stratégique, il certifie la contribution de celui-ci à cette finalité.

La présence de plusieurs pictogrammes témoigne de la transversalité du projet et de sa contribution, plus ou moins importante, au développement durable.



Parmi les nouvelles actions 2020



Réalisation d'une voie verte en forêt de Saoû

Permettre au public d'accéder au cœur de la forêt départementale par des modes de déplacement doux.

EN 2020 :

Réalisation des travaux de la voie verte sur 3 km entre le Pertuis et l'Auberge des Dauphins. Mise en service en juillet 2020.

ENJEU :

- Mieux accueillir le public en forêt de Saoû
- Favoriser les modes de déplacement non polluants.

PERSPECTIVES :

Créer une voie verte reliant le village de Saoû au Pertuis (travaux sous maîtrise d'ouvrage communale).



Coordination de la démarche foncière « Eviter-Réduire-Compenser » (ERC)

Réaliser une prospective foncière et structurer la démarche ERC en partenariat avec tous les acteurs du territoire drômois.

EN 2020 :

Lancement de la démarche multi-partenaire : état des lieux.

ENJEU :

- Favoriser les économies de foncier dans la perspective du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) sur le territoire
- Anticiper les mesures compensatoires à mettre en œuvre dans les aménagements et faciliter leur mise en place.

PERSPECTIVES :

Organiser une mise en œuvre mutualisée de la séquence ERC à l'échelle de la Drôme.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Sublimes routes du Vercors

Les « Sublimes routes du Vercors » constituent un projet global de diversification et de développement touristique basé sur la découverte et la mise en valeur des routes et des panoramas qu'elles font découvrir. 17 sites d'intervention ont été pressentis, 11 dans le département de la Drôme et 6 en Isère.

Le programme comporte des aménagements de site (stationnements, sentiers piétonniers, œuvres artistiques, mobilier et signalétique spécifique), l'organisation d'événements culturels et un programme de communication, avec par exemple des outils numériques de découverte.

Afin de concrétiser ce projet, 3 sites potentiellement aménageables à court terme ont été identifiés dans la Drôme : les cols de la Bataille, des Limouches et de Menée.

Les premiers travaux, d'un montant estimé à 1,8 M€, devraient intervenir en 2021, sous réserve des acquisitions foncières.



COMBE LAVAL - ROUTE VERTIGINEUSE



Chantier innovant RD 57A à Marsanne

C'est le 4^e chantier expérimental lancé par le Département en matière de revêtement routier depuis 2009. Le but de l'opération est de réaliser, à température ambiante, une couche de roulement sur route départementale en Béton Bitumineux à l'Emulsion, comportant plus de 60% de matériaux bitumineux recyclés.

Les effets recherchés sont :

- L'amélioration du bilan carbone, par la réduction des émissions de gaz à effets de serre
- Les économies d'énergie et aussi des ressources minérales, par la réutilisation de granulats provenant de chaussées existantes
- Un meilleur confort pour les opérateurs, lors des périodes de fortes chaleurs.

Un suivi annuel sera mis en place pour observer la « durabilité » de cette technique novatrice.



Covoiturage solidaire

Dans le cadre d'un appel à projets national, le Département de la Drôme a proposé, en lien avec un bureau de conseil en mobilité et un prestataire de site internet de covoiturage, de réaliser une expérimentation de covoiturage solidaire sur 3 territoires en Drôme.

Cette expérimentation permettra d'apporter des outils et méthodes de mise en relation pour que des personnes en situation de fragilité sociale puissent être transportées pour leurs déplacements du quotidien par des bénévoles au travers de structures locales intervenant sur le terrain.

Les territoires retenus pour l'expérimentation sont : les communes du périmètre du CMS de Hauterives et plusieurs communes au nord de Saint Donat, les Baronnie provençales et le Diois.

La 1^{re} expérimentation sera lancée à l'automne 2020 sur le territoire du Nord-Drôme.





Navette autonome en milieu rural

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé, en partenariat avec le Département de la Drôme, une expérimentation de navette de transport autonome dans la vallée de la Drôme entre la gare de Crest et l'Écosite d'Eurre, en septembre 2020.

Sous l'égide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité organisatrice des transports, l'entreprise de cars donatienne Bertolami met en œuvre une navette Navya (fabricant français basé à Lyon) pour ce qui est une 1^{re} mondiale en milieu non urbain. L'expérimentation drômoise relève le défi technologique de tester ce type de véhicule en zone peu dense, où les repères de guidage sont moins évidents.





Projet alimentaire territorial (PAT)

Le Département fait de l'alimentation une priorité politique, traduite en un projet transversal et multi-partenarial : le Projet alimentaire territorial (PAT).

L'OBJECTIF :

Permettre l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité, pour tous, partout en Drôme :

- en relevant, aux côtés des acteurs du territoire les défis posés par la loi Egalim à la restauration collective (en s'appuyant notamment sur la plateforme Agrilocal qui permet une mise en relation directe entre producteurs locaux et acheteurs publics),
- en interrogeant la problématique de la précarité alimentaire,
- en accompagnant le changement des pratiques agricoles afin de tenir compte des impératifs d'adaptation au changement climatique, en structurant les filières et l'approvisionnement local.

La Drôme, pionnière en agriculture biologique, entend conserver et affirmer son expertise : elle contribue à augmenter la valeur ajoutée produite sur l'exploitation, en soutenant les démarches de transformation à la ferme et de commercialisation en circuits-courts.

S'ajoute à ceci l'ambition de faire de l'alimentation un levier de développement économique du territoire et d'accompagner le développement de l'emploi dans les filières stratégiques et porteuses telles que l'agriculture, l'agroalimentaire, la logistique ou encore les métiers de bouche et ce, en prenant en compte les enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

EN 2020 :

- Le PAT du Département est lauréat de l'appel à projets Programme National de l'Alimentation
- Réalisation des premiers accompagnements dans le cadre de l'AMI « Pour une alimentation durable et de qualité dans la restauration collective »
- Lancement et conduite d'une étude sur la structuration de l'approvisionnement local
- Lancement d'une expérimentation, pilotée par la DRAAF, au sein d'un IME et de 2 EHPAD
- Organisation des Assises de l'Alimentation durable (décembre 2020).

PERSPECTIVES :

- Poursuite des projets initiés
- Suite à donner aux propositions issues des Assises de l'Alimentation.





Et toujours



Rétablissement des continuités écologiques

Suivant le classement des cours d'eau établi par l'État, des continuités écologiques sont à rétablir en rendant franchissables les seuils ou les barrages par les poissons.

EN 2020 :

Les travaux pour le rétablissement de la continuité écologique à Hauterives (RD51) sont terminés.

Les travaux sur la Drôme à Recoubreau (RD140) sont en cours de finalisation.

PERSPECTIVES :

Les études sur la Drôme, à Luc en Diois (RD93) sont suspendues à l'arbitrage des services de l'État sur l'analyse du rapport coût / gain environnemental.

Les travaux du pont de Buisson (RD20) sur l'Aigues, dont la gestion est assurée par le Département du Vaucluse, sont en cours d'études seront réalisés en 2020 ou 2021.



Schéma directeur cyclable (SDC)

Développer les pratiques cyclables, utilitaires, de loisirs, touristiques, sportives, pour tous les drômois, en contribuant à la mise en valeur et à l'attractivité des territoires du département.

EN 2020 :

- Réalisation d'un programme pour une remise en état des Véloroutes et Voies Vertes (VVV) ViaRhôna et Vallée de l'Isère.
- Mise à jour avec le CAUE de la brochure "Pour des véloroutes du schéma national en Drôme bien reliées aux territoires".
- Lancement de dossiers de consultations aux entreprises pour les travaux de la passerelle de ViaRhôna sur le Rhône entre La Roche-de-Glun et Glun
- Réalisation d'une voie douce à Saoû afin de relier le village de Saoû à l'Auberge des Dauphins.
- Subventions du SRC (service des relations avec les collectivités) pour les voies douces (véloroutes et voies vertes) : 97 276 € attribués à la Communauté de communes des Baronnie (Drôme Provençale) et au Syndicat Mixte du Jabron et Roubion.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

12 000
sportifs à vélo
en Drôme
et 200 000
cyclistes réguliers
ou occasionnels.

PERSPECTIVES :

- Remise en état et entretien des VVV ViaRhôna et Vallée de l'Isère.
- Réalisation des travaux de la passerelle de ViaRhôna sur le Rhône entre La Roche-de-Glun et Glun.
- Poursuite des études des VVV Valloire - Galaure par la CC de Porte de DrômArdèche.
- Poursuite des études de la VVV Vélodrome avec la CCCPS
- Réalisation d'une chaussée à voie centrale balisée à Saint-Nazaire-en-Royans sur le pont franchissant l'Isère.





Points noirs du bruit (PNB)

Réduction des nuisances sonores routières dans les zones à enjeux prioritaires identifiées dans le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

EN 2020 :

Finalisation de l'action de traitement dans les traverses de Loriol-sur-Drôme (RD 104N) et Montélimar (RD 11), avec 7 logements supplémentaires traités contre les nuisances sonores.
Actualisation du PPBE 3^e échéance.

PERSPECTIVES :

Le Département s'engage dans une politique plus ambitieuse vis-à-vis des nuisances sonores. Il sera notamment plus attentif à une meilleure prise en compte des zones d'habitats proches des routes en privilégiant, sur ces secteurs, des revêtements moins bruyants dans le programme annuel de revêtements et de grosses réparations.



Plan de performance énergétique des bâtiments

Le Département a réduit la consommation d'énergie de ses bâtiments de 16% depuis 2010 : une bonne trajectoire pour atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique. Dans le même esprit, le Département utilise de plus en plus d'énergies renouvelables. Leur part est passée de 3 à 15% sur la même période.

Ces résultats ont été obtenus grâce à la construction de bâtiments exemplaires qui sont bien plus performants que les normes en vigueur. Ainsi le collège de Beaumont-lès-Valence est l'un des 6 bâtiments les plus performants du panel testé par l'ADEME en 2019.

De nombreux travaux d'amélioration sont également conduits, soit dans le cadre de restructurations, soit dans le cadre de travaux spécifiques.

De nombreuses mesures ont été mises en place pour optimiser l'exploitation des bâtiments : suivi à distance des consommations, gestion au plus près du besoin en énergie, etc.

ENJEU :

Atteindre 40% d'énergie renouvelable pour les besoins en énergie des bâtiments du Département.



EN 2020 :

- Plan de déploiement photovoltaïque de 6 M€ sur plus de 41 bâtiments du Département (désignation de la maîtrise d'œuvre en cours).
- Montage d'un marché d'exploitation allant de la fourniture de bois au remplacement de pièces d'usures sur les chaufferies bois dans les collèges pour assurer une meilleure continuité de service.
- Lancement d'une étude pour un prochain collège (André Cotte à Saint-Vallier).
- Des restructurations en cours qui intègrent à la fois souci de confort d'utilisation et optimisation des besoins pour réduire l'empreinte carbone du Département : renforcement des isolations (collège Pagnol), amélioration de la qualité de l'air, centralisation des la gestion technique (collège Lis isclo d'or), installation de panneaux photovoltaïques pour couvrir 40% de la consommation actuelle (collège Saint Paul Trois Châteaux).
- Réalisation de bâtiments avec installation de panneaux photovoltaïques, nouveau traitement de l'air, rénovation de chauffage, isolations performantes (Maison des solidarités de Portes les Valence, CTD / CED de Saint Jean en Royans, collèges Paul Valéry et de Saint Jean en Royans).

CTD/CED de Saint Jean en Royans (livraison en Septembre)

- avec 24 kWc de panneaux photovoltaïques installés
- de nouveaux garages isolés pour réduire les consommations.

Collège Paul Valéry : un nouveau traitement de l'air et le changement de toutes les menuiseries dans un des bâtiments de l'établissement.

Collège de Saint Jean en Royans : Travaux de rénovation du chauffage réalisé en 2020 dans un collège (St Jean en Royans) cette année.

Divers travaux d'amélioration des gestions techniques centralisées (entre 20 à 30% de diminution de consommation attendu en référence aux autres collèges déjà réalisés).



Véhicules propres

La stratégie visant à équiper le Conseil départemental d'une flotte de véhicules, définie en 2019, s'est poursuivie en privilégiant les véhicules électriques quand cela est possible.

5 véhicules légers ont ainsi été acquis en 2020 ainsi que l'épareuse électrique testée avec succès pendant trois mois en 2019. Parallèlement, 10 bornes de recharges ont été installées sur des sites départementaux en 2020.



Réhabilitation en maison de site de l'auberge des Dauphins en forêt de Saoû

Offrir au public un espace d'accueil, d'information, de convivialité et de découverte de la forêt par des expositions, des manifestations et des animations.

EN 2020 :

Réalisation des travaux lourds de réhabilitation du bâtiment.

ENJEU :

Mieux accueillir le public en forêt de Saoû et préserver la biodiversité.

PERSPECTIVES :

Ouverture de la maison de site au premier semestre 2021.



CHANTIER DE RÉHABILITATION DE L'AUBERGE DES DAUPHINS

FORÊT DE SAOÛ





Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bas Dauphiné et de la plaine de Valence

Une gestion concertée et partagée de la ressource
en eaux souterraines.

EN 2020 :

Validation et mise à l'enquête publique du projet
de SAGE.

ENJEU :

Fournir un cadre pour la préservation de la ressource
en eau, dans le cadre d'un développement durable du
territoire prenant en compte l'ensemble des usages
(eau potable, agriculture, industrie, milieux naturels...)

PERSPECTIVES :

Mise en œuvre des actions du SAGE à partir de 2020
/ 2021.

La nappe
Molasse Miocène
et les alluvions
de la plaine
de Valence,

ALIMENTENT
EN EAU POTABLE

324 000
PERSONNES



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère



Développement des activités agritouristiques en Drôme

L'agritourisme est une forme de tourisme rural qui bénéficie à l'économie du territoire et crée un complément de revenu pour les exploitations agricoles qui développent une activité agritouristique. L'agritourisme permet de créer du lien entre les touristes, les habitants du territoire et les agriculteurs et de faire découvrir les savoir-faire et les produits de qualité du Département.

En Drôme, les activités agritouristiques sont principalement :

- la vente à la ferme ou sur les marchés locaux, notamment marchés de producteurs
- l'accueil pédagogique (visite de l'exploitation)
- l'hébergement à la ferme (camping, gîte, etc.)
- la restauration (ferme auberge, goûter, etc.)

EN 2020 :

- Création d'une nouvelle partie dédiée à l'agritourisme sur le site www.ladrometourisme.com.
- Poursuite du partenariat sur l'agritourisme avec les territoires, les réseaux agricoles et les réseaux touristiques formalisé par une charte pour le développement de l'agritourisme en Drôme.
- Travail sur un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise sur le volet agritouristique, pour un conventionnement avec les EPCI.
- Prise en compte de l'offre agritouristique dans le projet Pass'Drôme d'incitation à la consommation touristique suite à la crise sanitaire.

PERSPECTIVES :

- Mettre en œuvre la stratégie départementale en faveur du développement de l'agritourisme en Drôme et lien avec le projet de valorisation et de promotion des signes de qualité notamment dans le cadre de la démarche attractivité " Drôme c'est ma nature ".
- Accompagnement de projets d'agritourisme grâce à l'aide à l'immobilier d'entreprises spécifique.
- Poursuite du soutien de projets collectifs de promotion et de valorisation de produits du terroir.



Bio et circuits courts en Drôme

Contribuer à ce que la Drôme reste le premier département bio de France, et soit reconnue au niveau national comme terre d'innovation et d'expertise en matière d'agriculture biologique.

Améliorer la valeur ajoutée produite sur l'exploitation en soutenant les démarches de transformation à la ferme et de commercialisation en circuits-courts.

EN 2020 :

- Poursuite des actions bio et circuits-courts à destination des agriculteurs et des organismes professionnels agricoles, des entreprises, du grand public et des scolaires ; mise en avant de l'agriculture biologique au Salon international de l'agriculture.
- Soutien aux industries agroalimentaires : 14 entreprises impliquées dans le bio aidées en 2020, sur 19 entreprises aidées au total pour un montant total de 787 400 €

PERSPECTIVES :

- Mettre en œuvre le nouveau plan bio 26 et créer un plan de communication.
- Réaffirmer et renforcer des actions pour conserver une dynamique de conversion, de maintien et d'amélioration de la valeur ajoutée en agriculture biologique.
- Soutenir nos structures relais pour accompagner la conversion d'exploitations en agriculture HVE (haute valeur environnementale).
- Participer activement à la structuration des filières sur le territoire pour répondre à la demande locale, notamment de la restauration hors domicile.
- Augmenter l'enveloppe du salon international de l'agriculture, pour accompagner plus d'acteurs et de projets, notamment en bio.
- Participer au nouveau colloque PPAM 2021.

UNE DYNAMIQUE
BIO TOUJOURS
EN PROGRESSION :

1 415

EXPLOITATIONS

(+ 11,7%)

53 100

HECTARES certifiés

ou en conversion

(+ 9,7%)

27%

DE SURFACE

AGRICOLE UTILE

CERTIFIÉE BIO

(moyenne

nationale : 8,3%).



Focus sur la filière PPAM (Plantes à parfums, aromatiques et médicinales)

Les PPAM bio représentent environ 1/3 des surfaces en Drôme. Elles peuvent être une réponse au changement climatique pour des parcelles qui ne peuvent plus accueillir les productions habituelles (territoires non irrigués). Les PPAM se montrent innovantes sur les questions environnementales (consommation en eau et énergies), pour des raisons économiques (qualité, productivité et compétitivité internationale).

ACTIONS DU DÉPARTEMENT SUR LA FILIÈRE PPAM :

- Plan PPAM (Région + Département) pour accompagner cette filière de l'amont à l'aval. Le volet investissement amont du Plan régional rencontre un vrai succès, notamment en Drôme, avec plus de 80% des dossiers déposés. Le Département a déjà apporté plus de 200 000 € de soutien à ces investissements.
- Lancement d'un comité stratégique PPAM en décembre 2019 avec les acteurs de la filière.
- Soutien à Biovallée pour l'organisation d'un colloque PPAM en mars 2020.



RÉCOLTE DE LA LAVANDE



Agrilocal26.fr

Une plate-forme de mise en relation simple directe, instantanée entre producteurs locaux et acheteurs publics pour l'approvisionnement de la restauration collective publique en produits locaux bio ou conventionnels.

EN 2020 :

- Accompagnement de la mise en place du module de facturation Chorus via Agrilocal, pour répondre aux obligations nationales.
- Accompagnement des hôpitaux dans leurs recherches de produits.
- Création d'une formation à destination des agriculteurs, artisans et petites industries agroalimentaires pour le marché de la RHD (Restauration hors domicile).
- Poursuite du travail sur la logistique des produits et la structuration de filières de proximité.
- Crise sanitaire et confinement : fermeture des établissements scolaires et réouverture très partielle de la restauration, baisse drastique des commandes.

PERSPECTIVES :

Dans le cadre du schéma volontaire des achats responsables et du Projet alimentaire territorial (PAT), poursuivre le plan de relance pour accentuer le développement de cet outil, en travaillant trois aspects :

- sensibiliser et former de nouveaux acheteurs publics utilisateurs au-delà des collèges,
- renforcer l'offre de produits en accompagnant de nouveaux producteurs et fournisseurs, notamment labellisés (bio, AOP, IGP...),
- lever les freins de la logistique.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



La filière bois drômoise

La filière forêt-bois se caractérise par son rôle multifonctionnel au cœur de notre société. Nos forêts diversifiées façonnent les paysages qui concourent à l'attractivité touristique et produisent de nombreux services. Elles représentent un enjeu majeur pour l'aménagement durable de nos territoires et de leur développement, avec une croissance qui confirme le rôle prégnant de la filière au sein de notre écosystème local.

CHIFFRES-CLÉS

- 355 000 ha de surface boisée (58% de feuillus / 42% de résineux)
- Taux de boisement : 51 %
- 2^e département le plus boisé d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Une forêt qui s'agrandit (+ 2 000 ha/an en moyenne)
- Taux de récolte : 30% de l'accroissement annuel
- 74% de forêt privée
- 863 entreprises, 1 826 salariés
- 206 M€ de chiffre d'affaire

Dans son budget primitif (5 février 2018), le Département a voté le déploiement d'une nouvelle politique en faveur de la filière forêt-bois pour la période 2018-2022. Cette politique sur 5 ans est dotée de 3 M€ avec pour ligne directrice : promouvoir la compétitivité de la filière bois locale dans le cadre d'une gestion dynamique et durable des forêts drômoises.

8 entreprises de la filière bois ont été soutenues pour un montant d'aides départementales de 84 750 €, soit 35,5% des aides publiques totales.

EN 2020 :

- Poursuite du plan forêt-bois : lancement des dispositifs de soutien aux opérations sylvicoles en forêt publique et privée.
- Campagne de communication (fin 2020) pour faire connaître les dispositifs de soutien mis en place par le Département et sensibiliser le grand public aux enjeux de la filière forêt-bois sur notre territoire.
- Organisation des 5^e Assises Drôme-Ardèche de la filière forêt-bois à Rovaltain, sur le thème de l'adaptation et la transition de la filière face au changement climatique.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre des temps forts sur les actions de communication et capitaliser sur la diffusion des dispositifs d'aide pour accompagner le développement de la filière forêt-bois.



Démarche d'achats responsables

Le Département s'est engagé dans une démarche d'achats responsables, formalisée en projet structurant. Conscient de la responsabilité sociétale incombant à la commande publique, il se saisit pleinement de l'obligation nationale de prise en compte des objectifs de développement durable dans ses dimensions économique, environnementale et sociale.

EN 2019 :

Volet économique

- Transparence et accessibilité de la commande publique avec la plate-forme marcel26.fr
- Évaluation de l'impact sur l'emploi et le dynamisme économique local.

Volet environnemental

- Développement de la plateforme agrilocal26.fr, des circuits courts, du bio dans la restauration collective publique.
- Emploi de matériaux recyclés dès que possible, en travaux comme en fourniture (matériaux recyclés, pièces d'occasion...).



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- Présence du critère « Performance en matière de valeur environnementale » ou présence de sous critères liés au respect de l'environnement dans la valeur technique de l'offre.

Volet social

- Évaluation des pratiques internes en matière de clauses sociales (clauses d'insertion, marché d'insertion ou marché réservé), des marges de manœuvre et opportunités pour les marchés existants ou à venir.
- Favoriser le retour à l'emploi durable de publics qui en sont éloignés.
- Poursuite du cofinancement et animation d'un réseau de facilitateurs des clauses sociales pour l'ensemble du territoire drômois.
- Promotion du guide interne des clauses sociales pour sensibiliser et accompagner tous les services départementaux.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre le travail de sensibilisation et de formation des directions et agents en interne, identifier les pistes de développement pour la programmation des marchés 2021.
- Accompagner les collectivités à la prise en compte de la dimension sociale dans leurs achats : financement et coordination de l'action des facilitateurs des clauses sur le territoire, événements dédiés, fiche ingénierie publique.
- Accompagner les structures porteuses d'une mission de restauration collective publique pour le développement d'une alimentation durable articulant les actions en faveur de l'agriculture biologique, les circuits courts et les signes de qualité (AOP, IGP, Label Rouge...) et l'agriculture à haute valeur environnementale (HVE).

MONTANT ANNUEL
MOYEN DES
MARCHÉS PUBLICS :
75M€

585
MARCHÉS PUBLICS
SUPÉRIEURS À
25 000€
EN 2019

54
MARCHÉS AVEC
CLAUSES D'INSERTION
EN 2019



Viser l'excellence en matière de restauration scolaire

Le Département poursuit sa politique d'excellence en matière de restauration scolaire, avec des repas faits maison à partir de produits de qualité (bio, circuits courts et de saison).

EN 2020 :

Depuis 2019, 100% des établissements sont au niveau 2 de la labellisation Ecocert « en cuisine » : + bio, + local, + sain, + durable, soit 30% de bio.

3 établissements sont au niveau 3-exemplarité : soit plus de 50% de denrées bio et l'inscription dans une démarche globale de qualité, avec l'utilisation de produits d'entretiens ecolabellisés pour l'ensemble de l'établissement.

Pour favoriser l'approvisionnement local, le Département a mis en place un bonus pour les établissements ayant recours aux producteurs locaux et à la plateforme Agrilocal pour leurs achats de denrées. Il a travaillé avec l'organisme

de certification indépendant Ecocert pour l'intégration d'un indicateur permettant de mesurer la part locale des approvisionnements. Actuellement situé entre 15 et 20% d'achats locaux, le Département espère parvenir à 40% dans les prochaines années.

Le Département a réalisé un test dans trois établissements volontaires sur l'usage des produits de nettoyage sains et ecolabellisés. Un plan de déploiement dans tous les établissements sera mis en place pour l'année scolaire 2020-2021.

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Département poursuit l'équipement des restaurants scolaires en selfs participatifs. 22 restaurants sont équipés, ce qui permet de faire baisser le poids des déchets par assiette : de 163 g en moyenne à 30 g voire 10 g au bout de quelques mois de pratique.

Le Département accompagne les établissements qui le souhaitent pour la mise en place de composts.



OBJECTIF 2021 :

- Déployer les produits écolabellisés dans tous les établissements.
- Accompagner les établissements volontaires vers le niveau 3—exemplarité de la labellisation Ecocert.
- Augmenter la part d'achats locaux.
- Tester une labellisation précise du local Production et Transformation, sur 3 EPLE.

100 %

DE NOS
RESTAURANTS
SONT LABELLISÉS
« + BIO + LOCAL +
SAIN + DURABLE »



FORMATION EGALIM
POUR LE PERSONNEL DE RESTAURATION SCOLAIRE



Favoriser l'accès à l'information et l'engagement des jeunes

Une politique jeunesse fédératrice et partenariale au service du pouvoir d'agir des jeunes.

EN 2019 :

- Lancement de la 5^e promotion du Conseil départemental des jeunes (CDJ), poursuite de l'accompagnement d'apprentis au sein de la Direction éducation jeunesse et sport (2 apprentis cuisiniers, 1 apprenti animateur jeunesse, 1 apprenti maintenance informatique), déploiement dans les collèges d'actions éducatives et citoyennes élaborées par les jeunes élus CDJ depuis sa création en 2016 (aménagement des cours, handicap, santé, développement durable, environnement).
- 2 actions illustrent particulièrement l'engagement des jeunes pour le développement durable :
 - réalisation d'un jeu collaboratif « Pour un collège écolo » pour sensibiliser les collégiens de manière ludique aux économies d'énergie, au tri et au maintien de la biodiversité dans le collège.
 - réalisation d'une action de sensibilisation des collégiens à l'éco-mobilité : mise en situation, atelier de réparation de vélos, travail sur l'aménagement des abords du collège pour favoriser l'éco-mobilité.
- "Détox ton infox" : déploiement dans toutes les classes de 5^e du Département d'une action de prévention aux usages du numérique, en y associant les parents, en lien avec la CAF (Caisse d'allocations familiales).
- Mise en œuvre du règlement de soutien aux politiques jeunesse départementales avec les objectifs suivants :
 - cohérence territoriale des actions menées en matière de jeunesse.
 - autonomie, engagement et participation des jeunes.
 - éducation aux médias et au numérique.
- La politique jeunesse doit permettre :
 - la participation des jeunes et la prise en compte de leur parole dans les politiques publiques.
 - le développement du pouvoir d'agir des jeunes, l'ouverture à la citoyenneté et le développement de l'autonomie par des actions individuelles et collectives, en cohérence avec le diagnostic territorial et en tenant compte des spécificités locales.
 - la coordination des acteurs, en transversalité, réunis au sein d'un espace de concertation régulier incitant au travail collectif et partenarial.



- Développement d'actions transversales de recueil de la parole des jeunes et de leur participation aux projets et aux politiques publiques les concernant : aménagement (cours de collèges, référentiel internat de demain, espace adolescents de la maison des enfants), environnement (fête de la nature), culture (médiathèques), insertion, aide sociale à l'enfance.
- Proposition d'actions éducatives clés en main pour les collégiens sur les thèmes de la santé publique, de la citoyenneté, de l'environnement (ex : action éducative sur l'impact environnemental du numérique).
- Élargissement des offres offertes par la carte Top Dép'art à tous les collégiens drômois : activités proposées par les stations de la Drôme et découverte du théâtre avec augmentation du montant global, variant de 90 € à 120 € selon les activités choisies. Développement de la communication pour permettre à davantage de familles d'en bénéficier et recherche de nouveaux partenaires pour favoriser la consommation de la carte auprès de partenaires de proximité.
- À la rentrée 2019, distribution systématique de la carte Top Dép'Art à tous les élèves de 6^e, pour faciliter l'accès à ce dispositif aux familles les plus « éloignées ».

OBJECTIF 2021 :

- Conforter la participation des jeunes aux décisions qui les concernent.
- Développer la transversalité des actions jeunesse au sein de la collectivité : service civique, apprentissage, tutorat, stage de 3^e.
- Prioriser les projets éducatifs des collèges relevant des deux thématiques citoyenneté et participation des jeunes à la vie de leur collège d'une part et santé, environnement et développement durable d'autre part.

54

JEUNES ÉLUS

au Conseil
départemental des
jeunes



Qualité environnementale globale pour les collégiens

Soucieux de préserver la qualité de vie des collégiens, le Département a lancé fin 2019 une démarche de mesure de la qualité de l'air intérieur dans tous les établissements scolaires.

Couplée au plan de performance énergétique des bâtiments, à sa politique de restauration bio, locale, luttant contre le gaspillage alimentaire et au déploiement des produits ecolabellisés, ces démarches attestent de l'implication du Département en la matière.

EN 2020 :

Le Département a testé la désimperméabilisation et la végétalisation des cours sur les collèges Etienne Jean Lapassat à Romans-sur-Isère et Marc Seignobos à Chabeuil.

OBJECTIF 2021 :

- Établir un référentiel sur la désimperméabilisation et la végétalisation des cours de collèges, pour généraliser la démarche.



Qualité de l'air intérieur dans les collèges

OBJECTIF :

Une meilleure qualité de l'air pour les collégiens.

Le Département a déployé une campagne d'analyse de la qualité de l'air intérieur dans ses collèges.

Cette qualité, gage de bonne santé, est obtenue par une bonne ventilation des lieux mais aussi par l'usage de produits (bâtiment, mobilier, équipement...) qui n'émettent pas de composants polluants.

Depuis des années, le Département impose dans ses bâtiments, dans les produits de ménages ou dans les mobiliers, l'usage de matériaux sains, renouvelables et recyclables.

Un plan d'action se poursuivra pour améliorer la qualité, en lien avec les directions des bâtiments et de l'éducation.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

VÉGÉTALISATION DE LA COUR DU COLLÈGE MARC SEIGNOBOS
À CHABEUIL





Un engagement durable pour l'enseignement supérieur

EN 2020 :

Le Département a travaillé à la rédaction d'une contribution portée par les trois collectivités membres du GIP ADUDA (Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche), destinée aux acteurs universitaires pour partager leur vision de l'enseignement supérieur sur leur territoire, d'afficher leurs ambitions respectives, de définir leurs priorités stratégiques pour 2020-2022.

Parmi celles-ci :

- renforcer l'accès à l'enseignement supérieur et aux savoirs à tous les publics, pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et une insertion professionnelle facilitée pour les jeunes diplômés.

- donner à Valence toutes les caractéristiques d'un campus visible et attractif, pour proposer des conditions d'accueil comparables à celles des grandes métropoles aux étudiants et enseignants chercheurs, y compris internationaux : hébergement, restauration, transport, loisirs, réseau d'alumni (favorisant par conséquent la mobilité des jeunes de milieux modestes ou de territoires éloignés).

OBJECTIF 2021 :

- Travailler avec les associations étudiantes pour recueillir les besoins et attentes des étudiants
- Proposer de nouvelles actions de soutien aux étudiants.





Accompagner l'action culturelle

Une politique culturelle fédératrice et partenariale
au service des projets culturels intercommunaux.

EN 2020 :

- Création d'un nouvel outil "Webmuseo" accessible à tous pour la production et la diffusion de connaissances sur les collections départementales et les richesses du patrimoine de la Drôme.
- Signature d'une convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture avec la Communauté de communes du Val de Drôme.
- Lecture publique "Réduction du nombre de déchets, recyclage favorisé" : réduction de l'équipement des documents (suppression des fiches retour cartonnées, couverture uniquement si le document est vulnérable) pour une réduction des déchets et des économies ; réduction des fournitures jetables (type gobelets) et utilisation de fournitures recyclables ; poursuite de l'action « seconde vie des documents » (don de documents à des associations : 13 000 documents par an).



Stratégie numérique de la Drôme

4 PRIORITÉS CLÉS



Accompagner les publics
dans leur appropriation
du numérique



Soutenir l'innovation,
la compétitivité et l'attractivité
du territoire par le numérique
et grâce aux infrastructures
numériques

Développer une administration
numérique complètement tournée
vers l'usager



Accompagner les collectivités
du territoire dans leur transition
numérique



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère



Projet de territoire numérique créatif et innovant au service du développement

Budget global de
30 M€
pour 6 ans dont
6,17 millions
d'euros de
subventions
de la Région.

Faire émerger des territoires des projets innovants basés sur les nouveaux usages numériques dans les domaines de la santé, de l'autonomie, de la mobilité, du tourisme, de la culture, de l'éducation et de la e-administration.

EN 2020 :

- Lancement du Pass Numérique pour accompagner les Drômois dans leur appropriation des usages liés au numérique.
- Faciliter la mise en réseau des acteurs drômois et des services, pour faire émerger des projets numériques innovants structurants pour le territoire.
- Favoriser l'émergence de tiers-lieux dédiés à la médiation numérique et aux nouvelles formes de travail, sur tout le territoire.



Fibre optique jusqu'à l'abonné

Internet en très haut débit partout en Drôme et en Ardèche d'ici 2025.

EN 2019 :

Début des travaux.

TÉLÉPHONIE MOBILE :

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le Département améliore la couverture en téléphonie mobile de 30 communes drômoises, en lien avec la Région et l'Etat.

465 M€
D'INVESTISSEMENT

dont 25 millions
d'euros pour
le Département
de la Drôme.
Aménagements
spécifiques prévus
dans le cadre
de la valorisation
touristique du Vercors.



Stratégie santé du Département

Redynamisation de l'offre de soins en Drôme par une stratégie globale incluant l'offre de service du Département, hospitalière et libérale.

EN 2020 :

Le Département (vote du 18/12/2018) a décidé de renforcer le plan de redynamisation de l'offre de soins sur la base de 3 axes : favoriser l'installation de médecins, mailler et accompagner les territoires, innover en santé.

Poursuite de la délocalisation de la formation de maîtrise de stage (MSU) dans le cadre du partenariat avec la Faculté de médecine de Lyon, avec :

- l'organisation d'un nouveau module MSU4 (supervision directe) en juin 2020,
- l'organisation d'un module MSU1-3 (initiation et supervision directe) en octobre 2020.

Bilan : 29 médecins généralistes inscrits dont 26 Drômois. À ce jour 20% des généralistes drômois sont formés (moyenne nationale 10%).

Soutien aux internes en médecine générale :

- Accueil semestriel à l'Hôtel du Département des internes en stage dans la Drôme.

Bilan : une session prévue en décembre 2020, celle du premier semestre n'ayant pu se tenir (confinement). Une cinquantaine d'étudiants sont attendus.

- Prolongation du dispositif "maison des internes" en partenariat avec Romans-sur-Isère, lancement de la maison des internes de Valence en novembre 2020 et finalisation du partenariat avec la Communauté de communes de Porte DromArdèche.

Bilan : une vingtaine d'internes accueillis.

Communication - sensibilisation :

- Stand départemental au Congrès national des internes en médecine générale.
- Présentation du plan de redynamisation en réunions cantonales.
- Réflexion autour d'une communication ciblée sur la sensibilisation et le recrutement de médecins en Drôme.



Soutien aux projets d'exercice regroupé et aux politiques d'accès aux soins :

- Accompagnement à l'ingénierie auprès des collectivités (conseil et AMO de niveau 1) pour 15 projets (pendant 8 mois).
- Soutien aux projets de santé, en investissement, dans le cadre du règlement d'aide aux collectivités.
En 2020, 3 maisons de santé ont été soutenues par le Département pour 876 600 € : Saint Jean en Royans, Espeluche et Saint Sorlin en Valloire.
- Participation à l'élaboration et à la signature des contrats locaux de santé de Valence, du Diois, de la communauté de Communes Porte de DromArdèche et des Baronnie provençales.

Innover en santé pour faciliter la vie des patients :

- Poursuite du projet de création d'une plate forme numérique de prise de rendez-vous en ligne "RDV-solidarités" dans le cadre d'un consortium avec l'Etat et 12 autres Départements. Lancement de la démarche sur le site pilote du CMS de Saint-Vallier/Hauterives et d'expérimentations sur l'autonomie et l'insertion.

- Lancement de la première phase de l'appel à candidatures "Innover en santé" pour favoriser les initiatives locales en la matière (enveloppe de 200 000 €).

PERSPECTIVES :

Poursuite du déploiement du plan de redynamisation de l'offre de soins.

Exemples :

- Organisation de sessions de formations de MSU1-3 / MSU4 et déploiement de nouveaux modules MSU5 et MSU "Santé de la femme et de l'enfant".
- Cibler les territoires en pénurie de MSU pour les sensibiliser à cette formation.
- Poursuite du déploiement du dispositif "maison des internes" à Valence et dans le territoire Porte de DromArdeche.
- Organisation des 3^e Assises drômoises de la médecine de proximité
- Réflexion autour d'une démarche marketing spécifique pour attirer les médecins dans la Drôme.
- Seconde phase de l'appel à candidatures "Innover en santé"
- Déploiement de la plate-forme "RDV-Solidarités" et poursuite des réflexions autour de nouveaux services
- Lancement d'une réflexion autour d'un Pass'Drôme pour les internes en stage, pour découvrir le département.



Entre domicile et établissement

Poursuite du développement d'une offre « logement et services associés » adaptée aux personnes en perte d'autonomie.

Un projet est opérationnel à Anneyron et trois vont ouvrir très prochainement, à Etoile, Allan et Chanos-Curson.

Au total la création de plus de 200 logements a été soutenue.



Inclusion des personnes en situation de handicap psychique

22 places de SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) ont été créées pour favoriser le rétablissement des personnes en situation de handicap psychique et leur permettre d'accéder à un logement. Le projet est porté par LADAPT.



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère



Lutter contre le mal logement, l'habitat indigne et la précarité énergétique

Traiter les situations d'habitat indigne les plus urgentes ou les plus complexes, soutenir les collectivités face à ces situations.

Apporter des aides financières aux ménages défavorisés et les accompagner lorsqu'ils rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement (factures, loyers...).

Mettre en place des visites à domicile systématiques pour les ménages présentant des dépenses liées à l'énergie importantes, afin de traiter les causes, soit par des éco-gestes, soit par des travaux, lorsque ceux-ci sont possibles.

EN 2020 :

Partenariat mis en place avec le CEDER (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) et l'ADIL 26 (Agence départementale d'Information sur le logement) ; soutien financier aux dépenses énergétiques pour près de 2 500 familles dans le cadre du FULH (Fonds unique logement habitat).

ENJEUX :

Couvrir l'ensemble de la Drôme par un dispositif de visite éco-énergie à domicile, mieux prendre en compte les situations de précarité énergétique des personnes seules.

PERSPECTIVES :

Les objectifs prévus dans le programme triennal de lutte contre l'habitat indigne sont de suivre 256 situations, dont la réhabilitation de 17 logements.

Édité par :

Département de la Drôme
Hôtel du Département
26 avenue du Président Herriot
26026 Valence Cedex 9

Réalisation :

Communication interne

Photos :

Claire Matras, Francis Rey,
Juan Robert

Maquette :

Longisland.fr

Impression :

Service reprographie
du Département, imprimé sur
papier contenant du bois issu
de forêts durablement gérées

En couverture :

Voie verte en forêt de Saoû.

Édition 2020



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 Avenue du président Herriot
26026 Valence Cedex 9
Téléphone : 04.75.79.26.26

ladrome.fr

 la Drôme, le Département

 @La_drome

 <https://atlas.ladrome.fr>